

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



## Rapport

Champ de formation  
pour le prochain contrat 2018-2022

Santé, sciences du vivant

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/12/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en septembre 2017

### Présentation du champ

L'Université d'Orléans (UO) est une composante de la future (finalisation du projet prévu pour novembre 2017) Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Centre Val de Loire, dont les deux autres composantes sont l'Université François Rabelais de Tours et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Centre Val de Loire. Cette restructuration de la ComUE anciennement intitulée Léonard de Vinci a permis de remodeler les quatre anciens champs de formation et de réorganiser judicieusement le contenu de leurs offres de formations.

Le nouveau champ de formation *Santé, sciences du vivant* (SSV) est une restructuration de l'ancien champ de formation *Sciences de la terre, de l'univers et du vivant* (STUV). Ce réaménagement est simple, logique et cohérent.

- La licence *Sciences de la terre* et le master *Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement* rejoignent le champ *Sciences, ingénierie* (SI).
- La licence et le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS), ainsi que deux licences professionnelles liées au domaine des activités sportives, anciennement placés dans le champ SI, rejoignent le nouveau champ SSV en association avec le champ *Sciences de la société*.
- Toutes les autres formations de l'ancien champ de formation STUV sont reconduites dans le champ SSV, avec quelques modifications mineures de titres et de restructurations des contenus. Il s'agit :
  - de la licence *Sciences de la vie*,
  - du master *Chimie des molécules bioactives* renommé *Chimie moléculaire*,
  - du master *Sciences biologiques* renommé *Sciences du vivant*,
  - du master *Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt* qui n'avait pas été évalué.

Dans cette réorganisation, les formations du champ SSV (2 licences, 2 licences professionnelles et 4 masters) restent portées par les différents pôles d'une composante de l'Université d'Orléans, l'Unité de formation et de recherche (UFR)-Collegium Sciences et techniques (CoST). À moyen terme, mais sans précision de date, il est envisagé un rapprochement des pôles biologie/biochimie et STAPS afin de créer des formations communes au sein d'un Collegium Santé (auquel seront associés le centre hospitalier universitaire - CHU - de Tours et le centre hospitalier régional d'Orléans - CHRO).

Dans le cadre de la nouvelle ComUE Centre Val de Loire, le champ SSV est adossé à l'école doctorale ED 549, Santé, sciences biologiques, chimie du vivant, qui fédère quinze unités de recherche associées aux grands organismes de recherche (Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM, Institut national de la recherche agronomique - INRA, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives - CEA) et 6 équipes d'accueils. Les universités d'Orléans et de Tours sont coaccréditées et fortes d'environ 320 enseignants-chercheurs et 280 doctorants.

### Avis sur la cohérence du champ

Le nouveau projet du champ de formation SSV proposé par l'Université d'Orléans montre qu'un important effort de réflexion a été mené pour améliorer la structure, la lisibilité et la cohérence de l'ancien champ STUV. Le nombre de formations est passé de cinq (2 L et 3 M) à huit (2 L, 2 LP et 4 M) par le départ des formations de sciences

de la terre et l'intégration des formations de STAPS et d'Agrosociétés. Cette rénovation a donc été particulièrement judicieuse.

Au regard des trois autres champs de formation, le champ *Sciences, ingénierie* (qui regroupe les mathématiques, l'informatique, la physique, la chimie, les sciences de la terre, l'environnement et les métiers de l'ingénierie), le champ *Humanités et langues* et le champ *Sciences de la société*, le champ *Santé, sciences du vivant* est parfaitement complémentaire et homogène.

Au niveau de l'environnement de recherche le champ SSV bénéficie d'un solide adossement à l'ED 549, et au niveau de l'environnement socio-économique des liens forts sont établis avec les pôles de compétitivité *Cosmetics Valley* (qui regroupe des entreprises renommées dans les secteurs d'activité de la pharmacie, de la cosmétique et du luxe) et *Pharma Valley*.

L'évolution du champ par rapport à la précédente période ne peut être ni évaluée, ni commentée car l'ancien champ STUV n'avait jamais été mis en pratique. On peut cependant noter un important effort dans la restructuration de l'ancien champ virtuel, avec une prise en compte des recommandations du Hcéres.

Toutes les formations ont répondu aux questionnements et intégré les recommandations du Hcéres.

## Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

L'Université d'Orléans rencontre de sérieuses difficultés financières et un plan de retour à l'équilibre a été mis en place pour gérer la maîtrise des coûts dans le domaine de la formation aussi bien que dans la gestion de la masse salariale, en particulier au travers de la réduction du nombre total d'heures complémentaires. Cet état de fait implique un dialogue de gestion avec les différentes composantes de l'université qui ne sera achevé qu'à la fin du mois de novembre 2017. Il est donc probable que, tout en respectant la réglementation, des modifications dans le nombre de parcours et dans le volume horaire de certaines maquettes soient envisagées.

De façon générale une grande part de l'aspect pilotage du champ semble encore en gestation, avec peu d'organisations clairement définies. Il est cependant précisé que ce pilotage évoluera en fonction des propositions des différents conseils de perfectionnement, et que des dispositifs de mutualisation des enseignements seront envisagés, sans plus de précision. La version finale du champ SSV et de son pilotage ne seront donc pas disponibles avant décembre 2017.

Comme dispositif opérationnel efficace, celui qui est proposé en première année de licence *Sciences du vivant* devrait servir d'exemple : un responsable de mention, des responsables de parcours et un chargé d'études. L'étendre aux années suivantes (deuxième année de licence - L2 - à la seconde année de master - M2), et à l'ensemble du champ SSV, assurerait un pilotage harmonieux et performant.

Le champ de formation SSV est en connexion étroite avec le champ SI au premier semestre. En effet, elle permet aux néo-bacheliers de choisir librement, au moyen d'un portail, trois des six disciplines proposées par ces deux champs. Deux des trois disciplines seront retenues au second semestre, et la mention de la licence ne sera choisie que lors du passage en deuxième année. La souplesse de cette organisation devrait minimiser les erreurs de choix d'orientation des étudiants.

Le dossier du projet de champ SSV constate que les formations proposées ne sont actuellement pas réellement structurées dans une logique de champ, bien qu'il indique par ailleurs tout l'intérêt que revêt ce champ en matière d'enjeu stratégique.

Toutefois, des perspectives intéressantes sont évoquées en vue de faire émerger une structure Santé, sciences du vivant. La mise en place d'un organe de pilotage du champ, aux côtés des moyens administratifs cités, est vivement recommandée.

Le retard pris par l'UO quant au dispositif favorisant la participation des étudiants et des diplômés au pilotage des formations devrait être réduit par l'affectation d'un chargé de mission à mi-temps à l'Observatoire de la vie étudiante.

## Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Sciences de la vie	L	Université d'Orléans	
STAPS	L	Université d'Orléans	
Gestion et développement des organisations des services sportifs et des loisirs	LP	Université d'Orléans	
Intervention sociale : développement social et médiation par le sport	LP	Université d'Orléans	
Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt	M	Université d'Orléans	
Chimie moléculaire	M	Université d'Orléans	
Sciences du vivant	M	Université d'Orléans	
STAPS	M	Université d'Orléans	

# Observations de l'établissement



UNIVERSITE D'ORLEANS

Champ de formation  
pour le prochain contrat 2018-2022  
**Santé, sciences du vivant**

Université d'Orléans  
Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Pas d'observation sur ce champ

Fait à Orléans, le 23 novembre 2017  
Le Président

Ary Bruand